

AVIS PUBLIC

DÉROGATION MINEURE

EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ qu'à la séance régulière du conseil municipal de la municipalité de Berthier-sur-Mer qui se tiendra le lundi 5 septembre 2022, à 19h, au centre de loisirs situé au 24, boulevard Blais Est, le conseil devra statuer sur une demande de dérogation mineure. La demande sera également soumise au CCU pour recommandation :

IMPLANTATION D'UNE RÉSIDENCE UNIFAMILIALE ISOLÉE À MOINS DE 9 MÈTRES DE LA LIGNE AVANT SECONDAIRE SUR UN TERRAIN D'ANGLE TRANSVERSAL

LOT # 3 476 653
RUE PRINCIPALE OUEST
BERTHIER-SUR-MER, QC
G0R 1E0

LE PROJET CONTREVIENT À LA NORME SUIVANTE :

- ARTICLE 5.1 – GRILLE DE SPÉCIFICATIONS N°3 DU RÈGLEMENT DE ZONAGE #265 : LA MARGE DE REcul AVANT MINIMALE POUR UNE RÉSIDENCE FAMILIALE ISOLÉE SUR UN LOT D'ANGLE TRANSVERSAL EST DE 9 MÈTRES. POUR CE DOSSIER, LA RÉSIDENCE UNIFAMILIALE SERAIT IMPLANTÉE MINIMALEMENT À 7 MÈTRES DE LA LIGNE DE RUE AVANT.

Tout intéressé est invité à envoyer ses questions par courriel avant le 5 septembre 2022 à dg@berthiersurmer.ca.

DONNÉ à Berthier-sur-Mer ce 19^e jour d'août deux-mille-vingt-deux



.....
Marie Eve Lampron, Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Marie Eve Lampron, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie à l'endroit désigné par le Conseil entre treize heures et quatorze heures, le dix-neuvième jour d'août 2022. Une copie a également été déposée sur le site Web de la municipalité.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce dix-neuvième jour d'août deux-mille-vingt-deux.



.....
Marie Eve Lampron, Directrice générale et greffière-trésorière